



Salle des Fêtes « Maison de Peisey »

Contrat de location

Entre d'une part la commune

Mairie de Peisey-Nancroix – Rue de l'Ecole des Mines – 73210 Peisey-Nancroix

Et d'autre part le locataire

Nom-prénom

Adresse

Tél

Mail

Motif de la demande :

Article 1 : Le locataire certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes et s'engage à le respecter.

Article 2 : Date(s) de réservation

Week-end

En semaine

Article 3 : Tarifs et montant total de la location

Résident de Peisey-Nancroix

Type de réservation	Nb de jours (en semaine)	Option sans cuisine	Option avec cuisine
Week-end		225	525
Jour de semaine		150	350
jour supplémentaire		75	175
	TOTAL		

Résident d'une autre commune

Type de réservation	Nb de jours (en semaine)	Option sans cuisine	Option avec cuisine
Week-end		375	675
Jour de semaine		250	450
jour supplémentaire		125	225
	TOTAL		

Cautions obligatoires	Option sans cuisine	Option avec cuisine
Caution dégradation	500	760
Caution ménage	300	300

Article 4 : Afin de confirmer sa réservation le locataire doit fournir les documents suivants :

- Copie de l'attestation d'assurance (**en même temps que le contrat de location**)
- Règlement de la location de € en chèque/espèces (**au plus tard lors de la remise des clés**)
- Caution dégradation de € en chèque/espèces (**au plus tard lors de la remise des clés**)
- Caution ménage de 300 € en chèque/espèces (**au plus tard lors de la remise des clés**)

Les chèques sont à établir à l'ordre du Trésor Public.

Fait à Peisey-Nancroix, le

Le locataire

Pour la commune